

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20141182

de,



Greffe

18 NOV 2020

N° d'entreprise : **0449 093 172**

Nom

(en entier) : **Aviapartner Liège**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Aéroport de Liège-Bierset à 4460 Grâce-Hollogne**

Objet de l'acte : Mandat commissaire - Démissions administrateurs - Nomination administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 27 mai 2019:

- Nomination commissaire

L'assemblée générale décide de nommer PwC Réviseurs d'Entreprises cvba, représentée par Monsieur Filip Lozie, comme commissaire de la Société pour une période de trois ans afin que le mandat prendra fin après l'assemblée générale annuelle que se tiendra en 2021 concernant l'année 2020.

- Procuration spéciale

- L'assemblée générale donne procuration à Lars Helsen, ou chaque Company Lawyer d'Aviapartner, chacun d'eux pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, faisant élection de domicile à Aéroport de Liège Bierset, 4460, Grâce-Hollogne, afin de rédiger, exécuter et signer tous les documents, formulaires, actes en vue d'accomplir toutes les formalités et de donner toutes les instructions nécessaires et utiles afin de mettre en œuvre les décisions susmentionnées, en ce compris, sans y être limité, prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles afin d'accomplir les formalités se rapportant aux exigences d'enregistrement qui doivent être remplies en ce qui concerne les décisions mentionnées ci-dessus.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 20 février 2020:

1.Mandat commissaire - changement représentant permanent

L'assemblée générale prend acte du changement de représentant permanent de la société PwC Réviseurs d'Entreprises, qui sera représentée par Marc Daelman à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dans l'exercice de son mandat de commissaire aux comptes en remplacement de Filip Lozie. Cette décision prévaut sur toute autre décision antérieure prise à cet égard à l'égard du représentant pour cette période.

2.Procuration spéciale

L'assemblée générale donne procuration à Lars Helsen, ou chaque company lawyer d'Aviapartner, chacun d'eux pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, faisant élection de domicile à Aéroport de Liège Bierset, 4460, Grâce-Hollogne, afin de rédiger, exécuter et signer tous les documents, formulaires, actes en vue d'accomplir toutes les formalités et de donner toutes les instructions nécessaires et utiles afin de mettre en œuvre les décisions susmentionnées, en ce compris, sans y être limité, prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles afin d'accomplir les formalités se rapportant aux exigences d'enregistrement qui doivent être remplies en ce qui concerne les décisions mentionnées ci-dessus.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 11 septembre 2020:

1. Les actionnaires prennent connaissance de, et acceptent, la démission de SoHo Associates SPRL, représentée par son représentant permanent Clive Sauvė-Hopkins en tant qu'administrateur de la Société, avec effet à partir de 18 décembre 2019.

2. L'assemblée décide de donner décharge à SoHo Associates SPRL et Clive Sauvė-Hopkins pour l'exercice de leurs fonctions et pour leurs actes en tant qu'administrateur jusqu'au jour de leur démission, sauf en cas de fraude ou de faute intentionnelle.

3. Les actionnaires prennent connaissance de, et acceptent, la démission de Aviapartner NV, représentée par son représentant permanent Pieter Van den Nieuwenhuizen en tant qu'administrateur de la Société, avec effet à partir de 11 septembre 2020.

4. L'assemblée décide de donner décharge à Aviapartner NV et Pieter Van den Nieuwenhuizen pour l'exercice de leurs fonctions et pour leurs actes en tant qu'administrateur jusqu'au jour de leur démission.

5. Les actionnaires décident de désigner Maurits Beerepoot en tant qu'administrateur de la Société, avec effet à partir de 11 septembre 2020, pour une durée de six (6) ans, de sorte que son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2026. Son mandat ne sera pas rémunéré.

6. Les actionnaires décident de donner procuration spéciale à Lars Helsen, ou tout Company Lawyer de la société Aviapartner, agissant individuellement et avec pouvoir de substitution et chacun ayant élu domicile à l'aéroport de Bruxelles National, 1930 Zaventem, afin de rédiger, exécuter et signer tous les documents, instruments et actes en vue d'accomplir toutes les formalités et de donner toutes les instructions nécessaires et utiles afin de mettre en œuvre les décisions susmentionnées, en ce compris, sans y être limité, prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles afin d'accomplir les formalités se rapportant aux exigences d'enregistrement qui doivent être remplies en ce qui concerne les décisions mentionnées ci-dessus.

Lars Helsen
Mandataire spécial